

LA VOIX DE *Kanaky*



NOV-DEC 2018 • N°10 • 100 FCFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com

ISSN 260663239

Éditorial

Bravo et félicitations à tous

La mobilisation et l'engagement de tous le 4 novembre, en votant OUI pour l'accèsion du Pays à sa pleine souveraineté, nous permet d'affirmer que les Nationalistes du Pays ont réalisé l'acte fondateur de la nouvelle Nation Pluriculturelle.

Même si nous n'avons pas obtenu les 50 % de voix nécessaires pour que le Pays devienne KANAKY/NOUVELLE-CALÉDONIE, nous avons démontré que le Pays va devenir indépendant dans les prochaines années.

Et il va le devenir, avec comme arme, le bulletin de vote. Encore une fois le peuple Kanak a démontré sa capacité

Suite p.2

UN PEUPLE UNI **ne sera jamais** VAINCU



Photo Viviane ARHOU

DANS CE NUMÉRO

POLITIQUE

Qui perd gagne ? le oui !... 2

Maintenir la mobilisation unitaire pour 2020 !... 3

Bientôt les élections provinciales !... 4

Courrier des lecteurs 5

Album souvenir..... 6

d'utiliser les armes du colonisateur pour s'émanciper et battre les tenants du colonialisme sur leur propre terrain.

Souvenez-vous et plus particulièrement pour les nouvelles générations, qu'avant les années 1970 le mot canaque était une insulte utilisée par les colonisateurs et de cette insulte le peuple Kanak a fait une fierté et une revendication nationaliste.

Le corps électoral a été voulu par le 1er ministre Pierre MESMER comme l'outil devant noyer la revendication indépendantiste et rendre le peuple Kanak minoritaire chez lui. 50 ans plus tard, avec le combat mené par nos anciens, avec les acquis obtenus par la lutte, la vigilance, la conviction et l'engagement de tous, notre Pays va accéder à sa pleine souveraineté avec l'arme qui devait détruire le peuple Kanak.

C'est une force incroyable et reconnue par l'ensemble des Nations et des peuples qui nous soutiennent.

Mais le travail n'est pas fini, il nous faut rester mobilisés car pour avoir la 2^e consultation en 2020 il faudra que 18 élus le demandent, c'est pourquoi nous devons obtenir ce nombre d'élus indépendantistes nécessaire lors des élections provinciales de mai 2019.

Mais au vu des résultats que nous avons obtenus nous pouvons même songer qu'en maintenant cette mobilisation nous pourrions gagner la majorité au congrès et enfin mettre un président indépendantiste au gouvernement. Ce qui nous permettrait de préparer en profondeur l'accession du Pays à sa pleine souveraineté dans les meilleures conditions.

Conditions nécessaires pour partir à la conquête des citoyens qui sont encore hésitants et qui doutent du bien-fondé de l'indépendance. Lors de cette campagne nous avons affiché nos couleurs ; pour les deux ans à venir nous devons maintenant porter nos couleurs en donnant du sens, des valeurs à notre drapeau. Nos actions à venir doivent se faire dans le cadre de la construction de notre Pays, lutter contre les feux de brousse qui appauvrit notre Pays, lutter contre la pollution qui dégrade notre Pays, lutter contre tous les abus qui déstabilisent la société de notre Pays.

Notre prochain journal saura revenir sur tous ces sujets importants qui, soyez en convaincu peuvent constituer autant de dossiers majeurs dans l'organisation de notre future nation

Ceci dit, dans ce N° 10 de la voix de kanaky, nous vous réservons un album souvenir de la campagne pour le OUI et de cette journée historique du 4 novembre.

La lutte continue.

Gérard Reignier

Qui perd gagne ? ... le OUI !

Première mi-temps, 2018 : quels succès ?

1. Ils se sont bien mobilisés, et nous... très bien, surtout les jeunes !

En 2014 (provinciales), 1 personne sur 3 n'avait pas voté (31 %) ; en 2018, c'est seulement 1 sur 5 (20 %).

Les tribus (mis à part les îles) n'ont eu que 15 % d'abstention, et presque 9 « oui » sur 10 votes (87,2 %).

2. On fait mieux qu'eux, car on gagne la même chose

Par rapport aux provinciales 2014, le « oui » a augmenté, comme le « non », d'environ + 16000 voix : nous sommes passés de 44000 à 60000 voix, et eux de 62000 à 78000.

Si notre équipe est de 4 et que la leur est de 6, ils sont moitié plus que nous. Si on ajoute 2 personnes à chaque équipe, ça fait 6 contre 8 : ils ne sont plus qu'un tiers de plus que nous.

3. On continue de progresser !

37,3 % votaient des listes indépendantistes aux provinciales 2004, et 41,4 % aux provinciales 2014. Nous avons 43,3 % de « oui » en 2018, bien loin du 25 à 30 % prédit par sondages et adversaires.

Deuxième mi-temps, 2020 : comment affiner notre jeu ?

Si nous sommes à 6 joueurs contre 8, ça fait 2 joueurs d'écart. Il suffit que 1 adversaire nous rejoigne pour passer à 7 contre 7. Ou bien, que 3 nouveaux arrivent chez nous, et 1 seulement chez eux, pour passer à 9 contre 9. Ou bien les deux choses combinées.

1. Continuer à convaincre des « non votants ».

- Possible : les îles votent en 2020 à 82,5 %, et 93 % de « oui », cela fera 6000 voix « oui » en plus.

(82,5 % = % de votants sur la grande terre en 2018 / 93 % = vote indépendantiste 2014 aux îles).

- Convaincre le Parti Travailliste de voter : oui, les dés sont pipés, mais oui on peut quand même gagner !

- Augmenter encore la participation en tribus.

- Convaincre des votes blancs (ex : « oui » + « non » dans l'enveloppe) de Kanak ou non, qui hésitent.

2. Continuer à convaincre des « votants non ».

- Il y a donc 18000 voix d'écart (sur 139000 exprimées) ; si on en gagne 6000 chez les non votants, il reste 12000 voix d'écart. Donc au moins 6000 citoyens doivent encore passer du « non » au « oui ».

- Possible, sachant qu'on vient de passer de 12000 en 2014, à 24000 en 2018, rien qu'en province sud.

- Possible, sachant que de plus en plus de non Kanak disent publiquement qu'ils votent « oui ».

3. Mettre la pression pour des règles du jeu équitables :

- L'État Français doit accompagner le « oui », comme le prévoit l'Accord de Nouméa et l'ONU.

- NC1^{ère}, télé/radio d'État, doit avoir une déontologie neutre, contrairement à de nombreux journalistes.

- Nous devons contrebalancer l'effet négatif du seul quotidien, propriété de grandes fortunes locales.

(ne parlons pas de l'injustice d'avoir deux députés de droite, suite au tripatouille des circonscriptions)

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU 4 NOVEMBRE 2018

Comparés aux résultats des provinciales 2014 (toutes listes indépendantistes ajoutées)

	INSCRITS		EXPRIMÉS Nbre		OUI Nbre		NON nbre		GAIN out 2014/2018	
	2014	2 018	2014	2 018	2014	2 018	2014	2 018		
PS	96 320	112 711	68 369	92 042	12 295	23 821	36 072	68 221	11 526	7,90%
PN	33 698	40 049	23 399	33 955	18 635	25 747	7 713	8 209	7 102	-3,86%
PI	20 414	21 406	18 641	12 936	12 696	10 631	97	2 105	-2 005	-10,95%
PAYS	152 432	174 165	109 407	138 933	43 626	60 199	61 765	78 534	16 543	1,93%

	EXPRIMÉS %		OUI %		NON %		GAIN non 2014/2018	
	2014	2 018	2014	2 018	2014	2 018		
PS	71,0%	81,7%	18,0%	25,9%	82,0%	74,1%	12 147	-7,90%
PN	65,3%	84,8%	79,7%	78,8%	20,3%	24,2%	3 454	3,86%
PI	66,8%	60,4%	93,1%	82,2%	6,9%	17,8%	1 368	10,95%
PAYS	69,1%	79,8%	41,4%	43,3%	58,6%	56,7%	16 969	-1,93%

Maintenir la mobilisation unitaire pour 2020 !

Le 4 novembre passé, vive maintenant 2020 ! En tout cas, c'est ainsi que les partisans du OUI s'expriment en terme de perspective... Au-delà des sondages très hasardeux, c'est l'unité qui est sorti vainqueur de la première consultation référendaire et c'est sur cette unité que les indépendantistes devront compter pour gagner en 2020. UNITE, UNITE ...

Des sondages hors sol

Tout a été dit et écrit avant, pendant et après le 4 novembre... Ou presque. La chose qui a été amplement mise en exergue parce que cela relèverait de l'incompréhension totale, en particulier dans les médias et les observateurs politiques, **c'est le rapport de force entre Loyalistes et Indépendantistes qui a changé voire muté de 9-10 points en l'espace de 2 mois !**

Pour mémoire, en septembre, l'institut de sondage, « *Institut Harris Interactive*, » sur commande de France 2, donnait 66 % pour le NON et 34 % pour le OUI. Ce résultat a été diffusé le 4 octobre... un mois avant le jour J !

D'ailleurs, si l'on devait prendre en compte les 5 sondages réalisés sur le sujet depuis l'année dernière, il y aurait un décalage de 3 à 16 points pour le NON et 9 à 21 points pour le OUI. C'est du domaine de l'irrationnel pour le même public !

Or, pour beaucoup de militants indépendantistes et certains partis indépendantistes, les chiffres sur les rapports de force entre les deux camps, étaient complètement en dehors de la réalité sociale du pays, en particulier de celle du peuple kanak. C'était du hors-sol !

La situation coloniale remise à l'ordre du jour

Quelle est cette réalité sociale tant ignorée ? La situation coloniale tout simplement... c'est tellement basique que beaucoup, notamment les responsables politiques de la droite coloniale, préfèrent la passer sous silence.

Et pourtant, c'est cette réalité sociale-là qui a unifié et soudé le peuple kanak pour être au rendez-vous du 4 novembre. C'est cette même réalité sociale qui caractérise le peuple kanak en tant que peuple autochtone et colonisé, ici en Nouvelle Calédonie.

C'est cette unité mobilisatrice qui a contribué au score honorable de 43,3 %, salué par la suite par les commentateurs avisés de la politique calédonienne de « **défaite victorieuse** »

Cette unité populaire a dépassé les états-majors indépendantistes qui n'ont

pas réussi à s'assembler autour d'un enjeu capital et historique. Comment ne pas être présent à ce rendez-vous avec l'Histoire ? Comment laisser passer la chance de fermer définitivement la parenthèse coloniale et d'ouvrir une nouvelle page ? Comment se défilier au moment où il faut montrer à la face du monde que, contrairement à la propagande colonialiste, la revendication d'indépendance existe bel et bien encore !

Le peuple s'est mobilisé, la jeunesse, les femmes, les prisonniers, les étudiants, les gens des tribus, des non kanak comme à Bourail, La Foa, ... Et même dans le Grand Nouméa !

La répétition générale

La première étape a été atteinte. Le 43.3 % était un galop d'essai ou une répétition générale en vue de la consultation de 2020.

La droite coloniale martèle dans les médias que l'écart de 18535 entre le Non et le OUI justifierait la suppression des deux autres référendums en 2020 et 2022 car les partisans de la pleine souveraineté ne pourraient pas, en l'espace de deux ans, combler cet écart.

Or, pour atteindre les 50 % le 4 novembre dernier, il ne suffisait que de 9267 voix et non 18535 !!!

La mouvance indépendantiste a effectivement deux ans pour améliorer son score. Il faudrait peut-être dire qu'elle n'a que deux ans ! Pour cela, elle doit « convaincre ». La mouvance nationaliste doit tendre la perche aux abstentionnistes intentionnés du 4 novembre.

Parallèlement, la mouvance nationaliste doit également exiger de l'État français une amélioration du dispositif inédit d'organisation du référendum, notamment en ce qui concerne les procurations, les bureaux décentralisés, la communication. Les rapports de la commission de contrôle, des experts de l'ONU et, sûrement du groupe de travail sur les listes électorales, devraient



constituer des bases de réflexion en la matière. Par ailleurs, la mouvance nationaliste doit mieux s'organiser à partir d'un bilan général de la campagne du 4 novembre ; un bilan général à partir des remontées non seulement des Comités nationalistes citoyens (CNC), mais également émanant d'organisations de structures..., ayant participé activement à la campagne...

Les échéances électorales d'avant 2020

Les échéances électorales d'avant la consultation référendaire de 2020 comme les provinciales de mai 2019 et les municipales de mars 2020 sont des étapes nécessaires qu'il faut conquérir.

S'agissant précisément des provinciales de mai 2019, il est plus important et urgent que les personnes qui ont voté pour la première fois vérifient dans les mairies s'ils sont sur les listes provinciales. Si elles ne le sont pas, elles doivent faire le nécessaire auprès des mairies pour s'inscrire sur les listes provinciales et cela avant le 31 décembre 2018 ! Pourquoi ? Contrairement à la liste référendaire, il n'y a pas d'automatisme. L'inscription sur la liste référendaire, notamment pour les inscrits d'office, n'induit pas une automaticité sur les listes provinciales.

Attention : il y a près de 5000 kanak qui sont sur le tableau annexe ; cela signifie que pour l'instant, ils ne peuvent pas voter aux provinciales !



Bientôt les élections provinciales !



En mai 2019, auront lieu les élections provinciales dans chacune des 3 provinces à partir desquelles sera renouvelée la classe politique au sein du Congrès et du gouvernement pour 5 ans (jusqu'en 2023).

Cette nouvelle équipe aura pour tâche de déclencher l'organisation du 2^e référendum en 2020 puis du 3^e en 2022 si cela s'avère nécessaire.

C'est aussi cette nouvelle équipe qui devra engager toutes les réformes nécessaires pour faire que les plus riches de ce pays contribuent par la fiscalité en particulier à préserver et améliorer les acquis sociaux pour un mieux-être de toutes les familles.

Réforme, aussi, pour une école adaptée aux enfants du pays, pour assurer la protection de la nature, faire un réel développement durable et plein d'autres choses encore ! **Toutes ces réformes commenceront à asseoir notre projet de société pour l'indépendance.**

Mais pour que les réformes attendues se réalisent il faut, nous indépendantistes, **avoir la majorité** des sièges au congrès.

Cela n'est pas encore arrivé depuis le début de la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa en 1999. Obtenir la majorité veut dire avoir 28 élus sur les 54 possibles. Actuellement, la province sud envoie au congrès 6 élus indépendantistes sur 40, la province nord 12 sur 15, et la province Îles 7 sur 7 ; total : 25 sur 54.

C'est dire l'importance qu'il y a de figurer sur la liste électorale provinciale (LESP) et se rendre au bureau de vote le jour « J »

Avec l'Accord de Nouméa, Le pays gère 3 listes différentes de votants dans chaque mairie :

- La liste électorale générale (LEG) la même qu'en France et dans tous les territoires d'outre-mer : dès qu'on vit depuis 6 mois dans une commune et qu'on est français, on est accepté sur la LEG, sur demande.

Puis, les 2 autres listes qui n'existent qu'en Calédonie suite à la mobilisation pour l'Indépendance :

- la liste électorale spéciale provinciale (LESP)
 - la liste électorale spéciale pour la consultation référendaire (LESC)
- Pour ces 2 listes spéciales on n'y figure que grâce à des conditions spécifiques qui sont différentes entre la LESP et la LESC.

**ON PEUT AVOIR VOTÉ
AU REFERENDUM
SANS POUR AUTANT
FIGURER SUR LA LESP
MAIS seulement
SUR le TABLEAU ANNEXE
des non admis à voter
aux provinciales de mai 2019**

Pour ceux qui ont voté aux élections provinciales de 2014 vous figurez alors déjà sur la LESP. Pour tous les autres, allez sans attendre, vérifier en mairie si vous êtes présent et en cas d'absence faite votre demande en remplissant un formulaire pour être sur la LESP et demandez en une copie. Elle peut servir pour faire un recours au tribunal si nécessaire !

Impérativement cette demande en mairie doit se faire avant le 31 décembre 2018.

Lors de la demande, vous devrez fournir quelques justificatifs correspondant aux critères spécifiques de l'article 188 de la loi organique du 19 mars 1999

Les pièces à apporter en mairie

- Votre pièce d'identité, un justificatif de logement dans la commune où vous figurez déjà sur la LEG.
- pour ceux nés après le 31 octobre 1980, un acte de naissance avec l'attestation qu'un des deux parents figure sur une liste LESP du pays
- pour les plus âgés, donner une preuve de présence en NC de 1988 à 1998 (relevé CAFAT ou certificats de scolarité ou carnet de vaccination ou attestation d'impôts ou inscription dans une université hors NC ou engagé militaire ou séjour au Camp Est etc.).

Nous devons gagner cette élection provinciale de mai 2019, étape importante pour aller vers notre indépendance en 2020. Le temps presse...

**POUR ÊTRE INSCRIT SUR LA
LISTE ÉLECTORALE SPÉCIALE
PROVINCIALE ET POUVOIR
VOTER, TOUT SE JOUE AVANT
LE 31 DÉCEMBRE 2018**

AUTRES CONSEILS

- Vous ne vous êtes jamais inscrit donc, ne figurez sur aucune des 3 listes : LEG – LESP – LESC... Faites alors votre demande en même temps pour chacune de ces 3 listes. Vous aurez alors à remplir 3 formulaires différents et réclamez une copie de chaque formulaire rempli.
- Dans le même temps, vous avez la possibilité de faire une démarche de changement de lieu de vote. Cette demande dite de transfert se fait dans la nouvelle commune de votre choix (où vous habitez).
- Vous ne pouvez pas vous déplacer en mairie : vous êtes détenus au Camp, Est, vous faites des études hors de la NC – vous êtes âgées, malades, handicapées... Une autre personne peut faire les démarches à votre place. Lui remettre alors une lettre pour la mandater + votre copie de pièce d'identité.

Ces différentes demandes doivent s'effectuer avant le 31 décembre. Elles seront validées en 2019 par une commission : en février pour la LEG, pour la LESP en mars-avril et pour la LESC en mai-juin

Courrier des lecteurs

CONSCIENCE KANAK

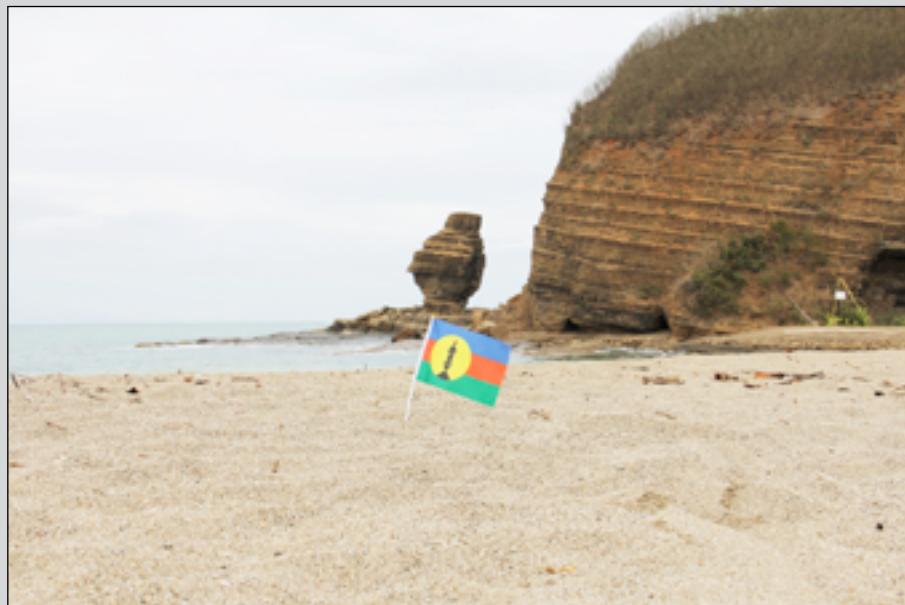
Nos vieux nous disent que notre terre ne nous appartient pas, mais que nous, nous appartenons à notre terre.

Le 4 novembre 2018 notre mobilisation kanak et surtout celle de la jeunesse à bien démontrée et prouvée aux autres et à tous que nous appartenons à notre terre de kanaky. Nos anciens ont choisi KANAKY comme nom pour notre pays ce qui veut dire, « *homme de la terre qui a la clé* ». Nous nous appelons kanak ce qui veut dire « *homme de la terre* » ou encore « *homme de l'endroit* » en langue océanienne.

Donc, nous appartenons à notre terre et à notre mer qui nous entourent. Avant ça, les autres nous traitaient de canaque, « *sale canaque* » ce qui était une insulte.

Merci et merci encore à nous tous qui avons dit « OUI » que nous appartenons à notre terre KANAKY. Nous n'avons pas atteint l'objectif voulu qui est l'indépendance mais nous avons attiré l'attention de tous et aussi bien l'attention de beaucoup d'autre peuples pour leur dire que nous respectons les Accords, nous tenons notre parole et qu'en mettant un bulletin OUI de 43 % dans l'urne, nous démontrons l'UNITÉ de notre peuple Kanak.

Le vote n'est pas coutume dans notre culture kanak. Il n'a été obtenu qu'en



1946 utilisé plus tard que par les notables. Nous l'utilisons aujourd'hui parce que nous le considérons comme seule arme possible pour l'instant. Beaucoup de kanak ne comprennent pas encore cela. Beaucoup d'autres se sont abstenus involontairement dû à diverses difficultés et à une préparation insuffisante. Certains ont fait le choix de s'abstenir pour d'autres raisons. L'importance c'est que nous étions très nombreux à dire OUI que nous appartenons bien à notre terre de KANAKY. Il est temps maintenant que nous nous

levions tous en tant que kanak pour affirmer envers notre peuple face au monde que notre combat est juste et que nous avons le droit et le devoir de servir notre terre nourricière de Kanaky qui nous fait vivre.

Il est temps que nous nous mettions tous ensemble pour gagner et pour reprendre notre terre kanaky et notre dignité qui va avec et pour que chacun se reconnaisse pour le bien de l'humanité. Il n'y aura jamais de paix sans justice et il n'y aura jamais de justice sans vérité.

Maryka Kapoéri

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les petites mains qui ont contribué, à un moment ou à un autre, au travail de la Commission Politique et Citoyenneté ces dix dernières années sur le dossier des listes électorales. Merci à Radio Djiido d'avoir permis aux petites mains de pouvoir, par le biais de conventions, informer la population par les émissions « *Vue du bateau* » et « *Nation de demain* » depuis 2013. Merci à vous la grande famille de Kanaky de vous être déplacée aussi nombreux des quatre coins du Pays. Merci d'avoir fait pression sur la puissance administrante qu'est l'Etat Français pour obtenir l'inscription des kanak sur la Liste Electorale Spéciale de Consultation pour le Référendum du 4 novembre 2018.

« *Le combat ne doit pas cesser, faute de leaders ou de combattants* » (Eloi Machoro)



La longue marche pour l'indépendance !

Dans tout le pays, les Kanak avec d'autres nationalistes se sont mobilisés : dans le Sud, aux Iles, dans le Nord.



Photo Cédric



Photo Cédric



Photo BB



Photo Cédric

Cette mobilisation a commencée dès 2016 et n'a pas faibli

Photo BB



Photo Nurphoto via Getty Images

La sensibilisation des hexagonaux sur l'enjeu du référendum pour l'indépendance.

Photo Viviane ARHOU



Photo Viviane ARHOU

Meetings, concerts pour l'indépendance, la pirogue, rassemblements dans les quartiers les villages en tribu etc

Photo Cédric



Photo Cédric

OUI, la lutte continue !

L'après référendum est bien, pour le mouvement nationaliste en général, à l'heure de la satisfaction d'avoir obtenu un score honorable grâce à la mobilisation de tout le peuple kanak et des non kanak progressistes, jeunes, moins jeunes... Mais c'est aussi l'heure du bilan objectif sur « comment s'est déroulé le scrutin ? ». Ce bilan est fait par chacun de nous qui avons ou non voté, par chacune de nos structures politiques, mais aussi par l'État français colonisateur responsable du scrutin.

Ce bilan est commencé dans le groupe de travail habituel sur les listes électorales. Il sera présenté en commission plénière politique au niveau du Pays puis fera l'objet de discussions au sein du comité des signataires le 14 décembre prochain

Il est évident que plusieurs problèmes sont apparus dans les 284 bureaux de vote du pays : ces problèmes ne peuvent être tous cités il y a en particulier :

- La non application d'une autorisation de voter accordée à toutes personnes remplissant les conditions (statut coutumier...) jusqu'à 18h fin de l'ouverture des bureaux de vote
- Les procurations pourtant établies mais non envoyées, non prises en compte par des mairies en particulier pour les électeurs hors du territoire et des prisonniers du Camp Est
- L'insuffisance de formation des acteurs présents dans les bureaux de vote, en particulier des personnels administratifs assurant le secrétariat
- La délocalisation des bureaux de vote trop peu utilisée par les

iliens nécessitant de repenser son organisation

- Un rôle souvent différent de chacun des 250 délégués venus de France pour l'application des règles.
- Etc ...

Il est indispensable que tous ces dysfonctionnements soient levés avant 2020 par la classe politique et l'État français en particulier. Il faut prendre en compte également le rapport établi par les 15 experts de l'ONU qui ont sillonné le pays le jour du vote.

En 2020, le droit à l'auto détermination de tous les kanak pour son pays doit être rendu effectif. N'hésitons pas, mettons-nous debout et allons dès maintenant en mairie se faire inscrire sur la liste pour le référendum, la LESC et ce, jusqu'au 31 décembre 2019 !

Notre lutte s'inscrit dans la volonté de faire un pays au service de notre jeunesse, de nos enfants, des personnes âgées et de tous ceux qui voudront vivre avec le peuple kanak....

Photo Cédric



Photo Cédric

Le soutien au peuple kanak des mouvements en lutte, Basques, corses,
Le Tavini de Polynésie, le Groupe fer de lance mélanésien

Photo BB



ATTENTION, l'association L'ELAN DES CONQUES gestionnaire du journal LA VOIX DE KANAKY a changé d'adresse

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE *Kanaky*

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom.....

NOM.....

Adresse.....

..... Tél.

Email.....

Date..... Signature

OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

☐ 1 an (6 numéros) soit 1000 F cfp

☐ 1 an abonnement de soutien (6 numéros)
à partir de 3000 F cfp ou 30 euros

☐ Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de :

ELAN DES CONQUES

BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46
IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Bimestriel • Responsable de publication : Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com • Imprimé en 2500 exemplaires sur les presses des IRN • ISSN N° 260663239